

Vous êtes victime, proche ou témoin d'une infraction pénale.

À la suite de cet événement traumatisant, vous pourriez **ressentir des difficultés** d'ordre **physique** (troubles du sommeil, tremblements, fatigue, ...), **psychique** (peur, anxiété, flash-backs, ...) et/ou **administratif, juridique ou judiciaire**. Ces perturbations sont **fréquentes** et **normales**.

Les **trois services** présentés ici sont disponibles pour **vous aider à y faire face**. Ils remplissent des missions différentes, et peuvent travailler en partenariat pour une meilleure prise en charge de votre situation. Si nécessaire, ils pourront **vous réorienter** en fonction de vos demandes et de vos besoins.

Ces **services** sont **gratuits**. Tous les collaborateurs qui y travaillent respectent les règles de **confidentialité** requises.



Pour plus d'informations :
www.victimes.be

Services d'assistance policière aux victimes

- **ZONE DE POLICE ARDENNES BRABANÇONNES**
Beuvechain / Chaumont-Gistoux / Grez-Doiceau / Incourt
Chaussée de Wavre 107 - 1390 Grez-Doiceau
Tél : 010/232.749
- **ZONE DE POLICE BRAINE-L'ALLEUD**
Braine-l'Alleud
Avenue Albert 1er, 117 - 1420 Braine-l'Alleud
Tél : 02/389.44.07
- **ZONE DE POLICE BRABANT WALLON EST**
Hélécine / Jodoigne / Orp-Jauche / Perwez / Ramillies
Chaussée de Tirlemont, 6 - 1370 Jodoigne
Tél : 010/23.95.30
- **ZONE DE POLICE LA MAZERINE**
La Hulpe / Lasne / Rixensart
Route de Genval, 157-159 - 1380 Lasne
02/651.11.09
- **ZONE DE POLICE NIVELLES - GENAPPE**
Nivelles / Genappe
Chaussée de Charleroi, 71 - 1400 Nivelles
067/88.92.49 ou 48
- **ZONE DE POLICE ORNE-THYLE**
Chastre / Court-St-Etienne / Mont-St-Guibert / Villers-la-Ville / Walhain
Rue Edouard Belin, 14 - 1435 Mont-St-Guibert
Tél : 010/65.38.05
- **ZONE DE POLICE OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE**
Ottignies / Louvain-la-Neuve
Rue du monument, 54 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél : 010/43.63.65
- **ZONE DE POLICE OUEST BRABANT WALLON**
Rebecq / Tubize / Braine-le-Château / Ittre
Rue Neuve 13 - 1460 Ittre
Tél : 067/64.80.85
- **ZONE DE POLICE WATERLOO**
Waterloo
Rue François Libert, 28 - 1410 Waterloo
Tél : 02/352.98.99
- **ZONE DE POLICE WAVRE**
Wavre
Chaussée de Louvain, 34 - 1300 Wavre
Tél : 010/88.52.05
- **POLICE FÉDÉRALE**
Arrondissement du Brabant wallon
Rue Jean Monnet, 12 - 1400 Nivelles
Tél : 067/28.25.41

Éditeur responsable : Gilles Mahieu, Gouverneur du Brabant wallon / Ne pas jeter sur la voie publique

Vous êtes victime ou proche de victime ?

Trois services gratuits sont à votre disposition en Brabant wallon



Gouverneur du Brabant wallon

Vous ou l'un de vos proches êtes victimes d'une infraction ? Vous avez besoin d'un soutien psychologique et social, d'une aide dans vos démarches ?

Les services d'assistance policière aux victimes sont à votre disposition.

Il s'agit de services de première ligne : ils peuvent vous soutenir **directement après les faits**, avec ou sans dépôt de plainte. Pour être au plus proche de vous, ces services existent dans chaque zone de police et au sein de la police fédérale.

Que peuvent vous apporter les services d'assistance policière aux victimes ?

- Une **assistance psychologique et sociale** liée à la **situation de crise** ;
- Des **informations** et une **assistance pratique** pour entamer les **démarches** nécessaires (dépôt de plainte éventuel, assurances, logement, ...);
- Une **orientation** vers des services spécialisés pour une prise en charge optimale selon vos attentes et besoins (services sociaux, thérapeutes, avocats, services spécialisés en médiation, en violences intrafamiliales, ...).

L'assistance policière aux victimes est également compétente en cas de décès ayant nécessité l'intervention de la police.

Services d'assistance policière aux victimes
Vous trouverez leurs coordonnées au verso.



Vous avez besoin d'un soutien durant la procédure judiciaire ou durant l'exécution de la peine de l'auteur d'infraction ?

Faites appel au service d'accueil des victimes de la Maison de Justice.

Les assistants de Justice peuvent vous informer et vous accompagner **tout au long de la procédure judiciaire**, et pendant que l'auteur d'infraction exécute sa peine. Ils peuvent jouer un rôle d'intermédiaire entre vous, victime ou proche de victime, et les autorités judiciaires.

Que peut vous apporter le service d'accueil des victimes ?

- Des **informations** dans le cadre de votre dossier ou des explications plus générales sur la **procédure pénale** ;
- Une **assistance** à chaque étape de la **procédure judiciaire** (constitution de partie civile, consultation du dossier, audiences, ...);
- Une **orientation** vers des services spécialisés pour une prise en charge optimale selon vos attentes et besoins (services sociaux, thérapeutes, avocats, services spécialisés en médiation, en violences intrafamiliales, ...).

Maison de Justice de Nivelles
Rue Altiero Spinelli, 2 / 1401 Nivelles (Baulers)
067/88.27.60
accueildevictimes.nivelles@cfwb.be
www.maisonsdejustice.be



Vous avez besoin d'un soutien d'ordre social ou psychologique ?

Le service d'aide aux victimes de l'ASBL La Touline est là pour vous aider.

Il s'agit d'un service de seconde ligne qui pourra vous offrir une **prise en charge globale et personnalisée** afin de vous aider à faire face aux conséquences de l'événement vécu. Le service peut intervenir avec ou sans dépôt de plainte.

Que peut vous apporter le service d'aide aux victimes et aux proches de l'ASBL La Touline ?

- Un **soutien psychologique** à court ou moyen terme centré sur les conséquences psychiques de l'infraction pénale ;
- Un **accompagnement social** tout au long de l'accomplissement de vos démarches (assurances, mutuelle, indemnisations, logement, ...);
- Une **orientation spécifique** vers d'autres services suivant vos attentes et votre situation (services sociaux, thérapeutes, avocats, services spécialisés en médiation, en violences intrafamiliales, ...).

La Touline ASBL un service partenaire de  **FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES MAISONSDJUSTICE.BE**
Avenue de Burlet, 4A / 1400 Nivelles
067/22.03.08
contact@latouline.be
www.latouline.be

